



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL
COMMISSIONS DE DISTRICT D'ARBITRAGE



Secteur Alsace Nord

Document à renvoyer sous 48 heures à M. Mathieu KUHN : kuhn.mathieu@lgef.fr – Tel : 06 13 30 30 98

TUTEUR :

ARBITRE :

DATE :

COMPETITION :

MATCH :

-

: -

DEGRE DE DIFFICULTE :

TRAVAIL ADMINISTRATIF	MAITRISÉ	ACQUIS	A AMELIORER	NON ACQUIS
Heure de Présence au stade et attitude envers les responsables				
Contrôle du terrain (Traçage, Filets, Poteaux de coin et autres)				
Les devoirs de l'arbitre concernant la feuille de match				
Contrôle des Licences - Pièces Officielles - Certificat Médical				
Identification de toutes les personnes sur la feuille de match				
Tenues obligatoires des joueurs et objets dangereux				
Directives à donner d'avant match aux dirigeants/capitaines				
Signature dirigeants ou capitaines seniors (avant - après match)				
Protocole d'avant Match (entrée sportive)				
Tirage au sort (choix du camp)				
Fin de match -Transcrire le score en chiffre et en lettre				
Inscription des motifs d'AVT ou d'EXC conformes à la loi XII				
Mentionner les remplaçants, blessés ou incidents				
CONDITION PHYSIQUE ET DEPLACEMENTS	MAITRISÉ	ACQUIS	A AMELIORER	NON ACQUIS
Condition Physique				
Changement de rythme				
Sens de l'anticipation				
Course à reculons sur remise en jeu et phase de jeu				
Course à reculons dans le jeu				
Couverture du terrain				
Déplacement dans la black zone				
TECHNIQUE D'ARBITRAGE	MAITRISÉ	ACQUIS	A AMELIORER	NON ACQUIS
Gestuelle				
Coup de sifflet				
Placement sur Coup d'Envoi				
Placement sur Coup Franc				
Placement sur Penalty				
Placement sur Rentrée de Touche				
Placement sur Coup de Pied de But				
Placement sur Corner				

APPLICATION DES LOIS DU JEU	MAITRISE	ACQUIS	A AMELIORER	NON ACQUIS
Application des Lois du Jeu				
Détection des fautes				
Différence entre les CFD et les CFI				
Application de la règle du hors-jeu				
Application de la règle de l'avantage				
Application des directives de la CDA				
Procédure de rappel à l'ordre				
Procédure de sanctions disciplinaires				
Gestion des bancs de touche et des zones techniques				
Procédure du joueur blessé				
Procédure de remplacement				
Collaboration avec les assistants				
PERSONNALITE	MAITRISE	ACQUIS	A AMELIORER	NON ACQUIS
Comportement relationnel dans l'arbitrage				
Autorité – Contrôle disciplinaire				
Prise de responsabilité				
Sérénité				

APPRECIATION GENERALE

APTITUDE A EVOLUER SEUL : OUI NON

REMARQUES DIVERSES (Comportement d'ensemble, conseils pour l'avenir)

PARTIE RESERVEE AU RESPONSABLE DU TUTORAT